



Municipalité de L'Avenir

545 rue Principale, L'Avenir (Québec) J0C 1B0
Tél. : (819) 394-2422 Fax : (819) 394-2222
Courriel : info@municipalitelavenir.qc.ca

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE L'AVENIR**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de L'Avenir, tenue le **7 octobre 2019**, à 20 h, à la sacristie de l'Église St-Pierre-de-Durham située au 577 rue Principale, à L'Avenir.

Monsieur le maire Jean Parenteau préside cette séance et les conseillers suivants sont présents :

Siège No 1 Pierre Lavallée	Siège No 4 Mike Drouin
Siège No 2 Julie Gagnon	Siège No 5 Michel Bélisle
	Siège No 6 Martin Bahl

Le conseiller François Fréchette est absent.

Est également présente
Suzie Lemire, directrice générale — secrétaire-trésorière

2019-10-250 MUNICIPALITÉ ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE

ATTENDU QUE la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1) ;

ATTENDU QUE c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU QUE le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale ;

ATTENDU QU'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes ;

ATTENDU QUE malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité ;

ATTENDU QUE lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec ;

ATTENDU QUE comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller Michel Bélisle et résolu de proclamer L'Avenir municipalité alliée contre la violence conjugale.




Municipalité de L'Avenir

545 rue Principale, L'Avenir (Québec) J0C 1B0
Tél. : (819) 394-2422 Fax : (819) 394-2222
Courriel : info@municipalitelavenir.qc.ca

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Copie certifiée conforme, donnée à L'Avenir, le 10 octobre 2019



Suzie Lemire
Directrice générale, secrétaire-trésorière

Le texte final de cette résolution sera adopté lors de la prochaine session régulière du conseil.